



cgT UFMICT



# COURRIER D'ALERTE

## SUR LA SITUATION DU SECTEUR MÉDICO-SOCIAL

**Adressé à l'ensemble des élu·e·s**

Mesdames et Messieurs les élu·e·s,

Nous tenons à attirer votre attention sur la transformation de l'offre d'accompagnement médico-social pour les enfants et les adolescent·e·s en situation de handicap. Non seulement, cette évolution aggrave le problème récurrent de la pénurie d'accès aux soins pluridisciplinaires, mais introduit une opération de tri entre les enfants.

En effet, la transformation à marche forcée des établissements médico-sociaux en plateforme de coordination et d'orientation (PCO) sans aucune concertation avec les professionnel·le·s, les partenaires sociaux, les associations d'usager·e·s ou les élu·e·s a de multiples conséquences désastreuses, majorées par les effets de la crise sanitaire.

La mise en œuvre de ces nouvelles orientations par les associations gestionnaires constitue un bouleversement sans précédent de nos missions, tout en invisibilisant des milliers d'enfants et leurs familles. Ainsi, comme nous le craignons, les capacités d'accès à un accompagnement pluridisciplinaire et en particulier à des soins psychiques dans les institutions médico-sociales (CMPP, CAMPS, IME, ITEP...) diminuent. Et ce alors que les services de santé mentale pour enfants et adolescent·e·s voient eux-aussi leurs possibilités d'accueil réduites par leur réorganisation en structures de seconde et troisième lignes. L'ensemble des structures sanitaires, sociales et médico-sociales ne peuvent plus répondre aux besoins qui existent, perdurent et s'amplifient même, dans ce contexte anxiogène et bien souvent traumatique.

La situation des Centres médico-psycho-pédagogiques (CMPP) de Nouvelle-Aquitaine en est malheureusement un des exemples les plus emblématique. Le nouveau cahier des charges des CMPP, imposé brutalement par l'Agence Régionale de Santé (ARS), oppose des catégories d'enfants entre eux. Il privilégie, en effet, les enfants relevant des troubles neuro-développementaux (TND) au détriment de ceux ayant des difficultés considérées comme étant moins graves ou moins complexes (conduites suicidaires, phobies scolaires, états anxio-dépressifs graves...). Ainsi, de nombreux enfants sont aujourd'hui exclus de l'accès à un accompagnement, ce qui entraîne une véritable discrimination d'accès aux soins, portant atteinte au principe d'égalité.

Ce nouveau cahier des charges préconise d'orienter les jeunes patient·e·s ne relevant pas de TND vers le libéral pourtant sous-doté ou non-accessible financièrement pour de nombreuses familles. Il recommande également de les adresser vers les RASED, ce qui dépasse leurs missions et alors même qu'ils sont en cours de démantèlement depuis de nombreuses années. Cette orientation en trompe l'œil entraîne une perte de chance irréversible pour des milliers d'enfants et d'adolescent·e·s.

Tout en étant favorables au dépistage précoce et à l'utilisation d'outils adaptés, nous tenons à réaffirmer la nécessité de répondre aux besoins spécifiques de chaque enfant. L'accompagnement dépasse la seule question du dépistage et de l'usage d'outils spécifiques. Cela implique également



de prendre en compte le retentissement psychique des difficultés de l'enfant, afin de le soutenir dans son rapport au monde et à lui-même.

Les professionnel·le·s adhèrent et soutiennent les principes de l'inclusion. Ils dénoncent l'ubérisation dans les politiques publiques mises en œuvre, ainsi que l'absence de moyens qui fracturent les valeurs de solidarités et sacrifient les plus fragiles. L'inclusion doit prendre en compte le projet de vie de chacun en s'appuyant sur du personnel formé et en nombre suffisant.

Nous regrettons tout autant que les parents, pourtant concernés par les réformes actuelles, soient aussi peu associés, alors que ces évolutions se font souvent en leur nom.

Les professionnel·le·s alertent depuis des années sur la dégradation de leur sconditions de travail, la perte de sens dans leurs pratiques et l'indigence de leurs salaires, sans être entendus. Et comme si l'absence chronique de reconnaissance des pouvoirs publics ne suffisait pas, ces nouvelles orientations, associées aux restrictions budgétaires toujours en cours, finissent de dévaster un secteur déjà à terre. C'est pourquoi, les salarié·e·s du secteur médico-social, rejoints par celles et ceux des secteurs social et sanitaire vous adressent cette lettre ouverte, véritable cri d'alarme.

Le gouvernement, en nommant au pilotage de ces politiques de transformation de l'offre médico-sociale et d'évolution de métiers et classification les « *fossoyeurs* » des CMPP de Nouvelle-Aquitaine, continue de creuser un fossé chaque jour plus infranchissable entre les pouvoirs publics et l'ensemble des professionnel·le·s.

D'ailleurs, malgré nos demandes renouvelées, nous n'avons toujours pas été reçus par le ministre des Affaires sociales et de la Santé. Entendre et prendre en compte l'expérience et l'expertise des professionnels pour identifier les problèmes et actions possibles pour nos secteurs d'activité semblent devenus superflus. C'est pourquoi, nous nous adressons aujourd'hui à l'ensemble des élu·e·s de la République.

Maintenir un accès à tou·te·s et pour tou·te·s à un accompagnement global prenant en compte, non seulement les difficultés singulières, mais également la souffrance psychique, est un engagement éthique incontournable et le signe d'une société qui s'engage pour l'humain.

Nous vous remercions de l'attention que vous voudrez bien porter à notre courrier.

Veillez recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de nos respectueuses salutations.